

La plupart des richesses minérales du Canada sont concentrées dans la région dite du bouclier laurentien, ce grand fer à cheval autour de la baie d'Hudson, qui part du Québec, traverse l'Ontario et se prolonge jusque dans le Nord-Est du Manitoba. Cette région est peu représentée à la Chambre à cause de sa population clairsemée. Nous n'entendons donc pas autant parler de richesses minérales que de la culture du blé de la part des producteurs de blé ou des pêcheries de la part des pêcheurs du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Très peu de députés viennent de la région du bouclier laurentien, et c'est à eux de renseigner la Chambre, sur ce qui s'y passe. Je ne tiens pas à me faire passer à la Chambre pour un spécialiste de l'industrie minière, même si j'ai travaillé plus de 30 ans pour une compagnie minière et suis au courant de la façon dont on procède.

Je tiens à rectifier ce qui me semble être un malentendu. D'aucuns croient que les compagnies qui obtiennent le droit d'extraire des minéraux sont seules à avoir juridiction dans ce domaine. Nous devons reconnaître, néanmoins, que ce sont les Canadiens qui sont les premiers propriétaires des richesses du pays et qu'il appartient au gouvernement d'intervenir en leur nom dès qu'il se rend compte que les gens ne bénéficient pas de la mise en valeur de ces ressources.

Je ne doute nullement que le jour viendra où tous les gisements de minerai au pays seront épuisés. L'industrie minière se détruit elle-même et le plus tôt on aura épuisé ses ressources, le plus vite ce jour viendra. Hier soir, monsieur le président, on a annoncé dans le bulletin des nouvelles à la télévision, la fermeture d'une des plus grandes mines d'or du Canada. Aujourd'hui, 500 ouvriers y sont mis à pied. Cette mine, qui a eu jusqu'à 3,000 ouvriers, en compte aujourd'hui 500 et n'en comptera plus un seul demain. Le commentateur a signalé que cette mine a produit pour 600 millions de dollars d'or depuis sa mise en exploitation.

Maintenant, après avoir épuisé le gisement aurifère, la compagnie abandonne à son sort la collectivité qui vivait de la mine. Je me demande si les habitants de la localité n'ont pas droit à une partie des richesses que la mine a produites. Ne pourrait-on pas mettre de côté une partie des richesses provenant de l'exploitation de nos ressources naturelles, pour assurer le recyclage des habitants qui ont aidé à les mettre en valeur? Jusqu'à présent, on n'a rien fait en prévision du recyclage des travailleurs industriels au sein de la collectivité. Il faudrait prévoir le recyclage

des travailleurs en établissant des industries secondaires afin que les mineurs puissent recourir à un autre métier quand les ressources naturelles sont épuisées.

Il y a plusieurs douzaines de villes minières fantômes dans le Nord de l'Ontario, monsieur le président, où rien ne bouge, sauf peut-être les volets brisés des fenêtres des maisons délabrées. Les compagnies minières les ont abandonnées. Les mineurs et leurs familles ont été obligés de quitter leur collectivité. C'est malheureux à dire, mais on n'y a pas réinvesti la moindre parcelle des richesses maintenant épuisée. On ne les a pas non plus employées pour placer les ouvriers dans d'autres branches.

On ne peut produire aucune richesse, monsieur le président, à moins de s'emparer d'un outil pour en faire quelque chose. Les richesses peuvent dormir dans le sol pendant 1,000 ans de plus. Le monde n'en sera pas plus riche d'un sou, à moins qu'on ne les extraie et qu'on ne les exploite.

Il en est de même pour le bois de construction qui est une industrie importante dans le Nord de l'Ontario. Les forêts peuvent durer 1,000 ans sans qu'on n'en tire aucune richesse, tant que la hache n'aura pas abattu les arbres. La richesse naît seulement avec l'éclatement des copeaux.

Certes, les sociétés minières protesteraient si le gouvernement décidait d'empiéter sur le régime d'entreprise privée en adoptant la voie que j'ai décrite, monsieur le président. Permettez-moi de rappeler l'aspect socialiste de l'industrie minière. La Chambre a été plus ou moins forcée de voter la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or. C'est du socialisme pour le riche, et de la libre entreprise pour le pauvre. Pendant que les exploitants des mines d'or réalisaient de gros bénéfices, ils ne voulaient pas qu'on s'immiscie dans leurs affaires. Ils voulaient la liberté pour tirer profit du sol. Lorsqu'ils ont eu des difficultés à cause du coût d'extraction de l'or, le gouvernement a dû intervenir. «Nous devons aider ces sociétés,» a-t-il dit «car nous devons garder leurs emplois aux Canadiens». Si une partie des 600 millions que la mine d'Hollinger a tirée du sol avait été retenue par le gouvernement, il aurait pu utiliser cet argent pour aider les habitants de Timmins ou pour y diversifier l'industrie. En fin de compte, voyez-vous, le gouvernement doit bien intervenir et prendre la succession de l'entreprise privée. Les ressources naturelles d'une région finissent par s'épuiser et sans l'aide du gouvernement, les gens sont à la merci de la nature.